

REGLEMENT DU CHALLENGE DE L'ETOILE 2015

Article 1 - Composition du challenge de l'étoile

Le challenge de l'étoile est composé de 9 courses qui sont :

18 avril	Les Foulées du Lac Kir	Dijon
02 mai	Courir au fil de l'eau	Saint-Jean-de-Losne
10 mai	La Foulée du Pays des Cochons	Marsannay-le-Bois
21 juin	La Crocofolie	Fontaine-lès-Dijon
12 septembre	Les Foulées du Pont de Pierre	Sennecey-lès-Dijon
19 septembre	Les Foulées Epleumiennes	Saint-Apollinaire
27 septembre	Les Foulées de la Norge	Bretigny
25 octobre	La Chevignoise	Chevigny-Saint-Sauveur
01 novembre	Trail du Bouton d'Or	Ahuy

Article 2 - Participation

Dès sa première participation dans l'une des courses ci dessus, chaque participant est automatiquement intégré dans le classement provisoire du challenge de l'étoile. **Aucune démarche d'inscription n'est requise.**

Le classement de chaque course sera validé dans la mesure où la réglementation en vigueur sur ces différentes courses aura été respectée.

Article 3 - Modalités de Classement

Le classement du challenge est réalisé à partir du cumul des points obtenus dans chacune des épreuves courues. Il sera établi par catégorie, de poussins à Vétérans 5, masculins et féminins. Le premier de chaque catégorie aura totalisé le plus de points en ayant fait le minimum de courses requis pour sa catégorie.

Les éventuelles réclamations concernant le classement de chaque course devront être déposées dans la semaine suivant la course contestée auprès du bureau du challenge. Passé le délai, les résultats seront entérinés.

Le bureau du Challenge de l'Etoile se réserve le droit de modifier le règlement en cours de saison, pour le cas où il apparaîtrait un oubli ou une erreur pouvant nuire au bon déroulement et à l'esprit du challenge.

Classement officiel sur le site du challenge de l'Etoile : <http://www.everyoneweb.fr/challengeetoile21>

Contact : challenge.etoile@laposte.net

Article 4 – Distances de référence

COURSES	Poussins	Benjamins	Minimes	Cadets	Juniors – Espoirs Seniors - Vétérans
Foulées du Lac Kir	1,2	2	2	5	10
Courir au fil de l'eau	1	2	2	10	10
Foulées du pays des cochons	1	3	3	6,1	10,2
La Crocofolie	1	3	3	9,7	9,7
Foulées du Pont de Pierre	1	3,4	3,4	6,7	10
Foulées épleumiennes	1,03	3,6	3,6	5	10
Foulées de la Norge	1	2	2	10	10
La Chevignoise	1	2	2	5	10
Trail du Bouton d'or	1	3	3	10	10

Les coureurs ne pourront marquer des points dans le challenge de l'étoile que s'ils participent à la course dont la distance correspond à leur catégorie (voir tableau ci-dessus). Exemple : pour la foulée du Pays des Cochons, un cadet qui court le 10km ou un senior qui court le 6 km ne marquera pas de point pour le challenge.

Particularité du trail du bouton d'Or : (01/11/2015 = date des changements de catégories). Chaque coureur participera à la course correspondant à sa nouvelle catégorie et marquera les points correspondants dans sa nouvelle catégorie. Ils seront pris en compte avec les autres attributions de points au titre de la catégorie 2015.

Article 5 - Classement final : Poussins à Cadets

Seront classés tous coureurs ayant participé à un **minimum de 4 courses**.

Le classement final sera obtenu en additionnant les **4 meilleurs résultats**.

Pour chaque catégorie, l'attribution des points se fait en fonction du classement, selon la formule :

Nombre de points attribués = 100 * (temps du premier / temps du coureur), arrondi au point inférieur.

Exemple :

	Place	Temps	Points
DUPONT Thomas	1er BE M	00:10:15	100
DURAND Pierre	2 ème BE M	00:10:25	98
LEBLANC Marie	1 ère BE F	00:11:22	90
LENOIR Paul	3 ème BE M	00:11:53	86
MARTIN Chloe	2ème BE F	00:12:50	79
...

Article 6 – Classement final : Juniors à Vétérans 5

Seront classés tous coureurs ayant participé à un minimum de : - Juniors et Espoirs : 4 courses
- Seniors et Vétérans : 6 courses

Le classement final sera établi en additionnant le total des points classement et des points bonus.

* Points classement :

Nombre maxi de courses prises en compte : - Juniors et Espoirs : 6 meilleurs résultats.
- Seniors et Vétérans : 8 meilleurs résultats.

Pour chaque course, l'attribution des points se fait en fonction du classement scratch, selon la formule :

nombre de points attribués = 100 – [(a-1) x 99 / (b-1)] a = rang du coureur
b = nombre de coureurs classés

Quel que soit le nombre de coureurs, le premier marquera toujours 100 points et le dernier 1 point.

Exemple : sur une course qui comptabilise 150 coureurs classés :

Premier	$100 - [(1-1) \times 99 / (150-1)]$	= 100 points
75ème	$100 - [(75-1) \times 99 / (150-1)]$	= 49,16 points
150ème (dernier)	$100 - [(150-1) \times 99 / (150-1)]$	= 1 point

* **Points bonus** : Afin de récompenser la fidélité, un bonus de 15 points sera attribué pour chaque participation.

Toutes les courses courues donneront des points bonus (participation).

Un bonus supplémentaire de 15 point sera attribué aux coureurs ayant participé aux neuf épreuves..

Exemple : 9 courses = 150 points bonus / 8 = 120 pb / 7 = 105 pb / 6 = 90 pb ... 1 = 15 pb

Article 7 – Récompenses

La remise des récompenses se déroulera à l'issue de la dernière épreuve lors d'une soirée qui aura lieu le :
20 novembre 2015 à 20h00 à la salle Camille Claudel, avenue Raymond Poincaré, Dijon.

Les 3 premiers de chaque catégorie seront récompensés. (Coupes et lots tirés au sort)

Afin de faciliter les invitations, les coureurs doivent indiquer leur adresse mail lors de l'inscription aux courses.

La remise des récompenses se fait en 2 étapes :

1^{ère} étape : tous les récipiendaires sont appelés à venir sur le podium pour recevoir une coupe (ainsi qu'une rose pour les filles).

2^{ème} étape : un tirage au sort est effectué, toujours parmi les coureurs récompensés, pour distribuer les lots.

Important : les lots et coupes ne seront remis qu'aux athlètes présents lors de la soirée.

Un buffet / apéritif sera offert en clôture de cette cérémonie.